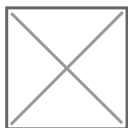


Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Licence

Référence : ACORDA-RESS05112024112508



Résumé :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Licence.

Public cible : Etudiants ambassadeurs, Famille (Lycéen, étudiant, parent), Personnel du SCUIO-IP, Professeur, Proviseur, Psychologue de l'Education Nationale.

Thématiques : Licence.

Type de ressource : Site web

Format du document : Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Licence

Institution : MESR

Lien vers la ressource : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000028545004>